



Lettre d'informations éditée
par l'association Serènes
Sereines opposée à
l'enfouissement des déchets
radioactifs

12200 SANVENSA

N° 23
Avril 2016

**"On ne
confie pas à
la terre le
pire de ce que
l'homme a
produit"**

Francis Legrand
Maire de
Couverpuis (Meuse)

L'ÉCHO DES VALLÉES

EDITO :

On ne sait pas où on va mais on y va.

A la suite de la catastrophe de Fukushima en mars 2011, la patronne du complexe militaire nucléaire AREVA déclarait avec son aplomb habituel qu'il ne s'agissait pas d'un accident nucléaire.

Sur un point au moins, elle avait raison : il ne s'agissait pas d'un accident. Cette catastrophe est le résultat d'une faute humaine. En effet, cinq ans auparavant un sismologue japonais, le professeur Katsuhiko avait prédit dans le détail le scénario qui a conduit à cette situation. Les années qui ont suivi ont été ponctuées d'incidents touchant les installations nucléaires suite aux séismes qui se sont produits, jusqu'au tsunami qui a ravagé la région, causant la perte de contrôle de la centrale.

L'exploitant de cette centrale, TEPCO, et les autorités auraient pu tenir compte de cet avertissement et prévoir des aménagements comme le renforcement de la digue de protection ainsi que les procédures de sûreté en situation accidentelle. Ils n'en ont fait aucun cas pour des raisons économiques, mais aussi en raison de la toute puissance dont est dotée l'industrie nucléaire qui fonctionne

à l'abri de tout contrôle démocratique. En France, pour annoncer la prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires de dix ans, il a suffi d'un communiqué de la ministre de l'Environnement. Cette décision lourde de conséquences pour la sûreté témoigne de l'inconscience de la politique énergétique en France comme au Japon.

Il semble de plus en plus clair que l'éventualité de l'accident majeur sur une installation nucléaire ne doit pas faire infléchir cette politique. Au contraire, les autorités ont pris la mesure de la menace et s'emploient à élaborer des dispositifs post accidentels destinés principalement à maîtriser la situation. Dans cette perspective, les accidents de Tchernobyl et Fukushima ont donné lieu à des programmes d'étude qui, sous couvert d'assistance, ont fait des territoires contaminés par les retombées radioactives, des laboratoires dont les populations servent de cobayes.

Pour cela, ont été lancés les programmes CORE et ETHOS (COopération pour la REhabilitation des territoires contaminés) financés par la commission

européenne et menés par l'ONG CEPN, où siègent des scientifiques issus de l'industrie nucléaire (AREVA, EDF). Cela a eu pour conséquence d'évincer les médecins et scientifiques locaux qui avaient mis en évidence la corrélation entre les retombées de la catastrophe et la

situation sanitaire dans les territoires contaminés de Biélorussie et donner une version des faits plus conforme aux intérêts de l'industrie nucléaire. Cela préfigure la réaction des autorités françaises le jour où...

Régis Gauguier

Tchernobyl day

Nous étions une bonne trentaine, ce 26 avril, devant le « menhir » de Serènes sereines dans les jardins de la Mairie de Villefranche pour le trentième anniversaire de la catastrophe survenue il y a trente ans.

Manifestation du 29 novembre à Villefranche

Serènes sereines a pris part à la manifestation « interdite » du dimanche 29 novembre, afin de marquer son exaspération devant le peu de place faite aux citoyens et aux associations durant la COP21.

Le nucléaire étant tenu hors des débats de ce grand sommet climatique, il était nécessaire de rappeler qu'il ne peut être une solution à la limitation des énergies émettrices de CO2.

Cette manifestation pour le climat, pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a réuni plus de 200 personnes dans le centre historique de la Bastide.

Japon : attention danger !

5 ans après Fukushima, le Japon a remis en service deux réacteurs, ceux de Sendai, depuis 6 mois. Or, ils se trouvent à 120 kms seulement de l'épicentre des deux séismes qui ont frappé la région de Kumamoto, ce 17 avril. Bien sûr, il n'y a pas eu d'anomalies, selon les autorités du nucléaire, forcément rassurantes.

RASSURANT, n'est-ce pas ?



Transition énergétique et durée de vie des centrales

L'amie du lobby nucléaire, Mme Royal, trouve normal de prolonger la durée de vie des centrales françaises et, comme le gouvernement de ne pas fermer Fessenheim ou d'autres vieux réacteurs. Pourtant, comme Mr Hollande et la loi de transition énergétique, elle assure toujours que la part du nucléaire en France sera réduite à 50% dans la production d'électricité (contre près de 80% encore aujourd'hui).

Heureusement, nos voisins suisse, allemand, luxembourgeois se font entendre et demandent des explications et des décisions. Il est vrai qu'en cas d'accident, ils seraient en première ligne et les incidents se multiplient (Chooz, Paluel). A quand la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) promise après maints reports, « pour le 1er juillet au plus tard », par Mme la ministre ?

Le Sénat choisit indirectement d'interdire l'éolien sur 95% du territoire national.

En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des monuments historiques. Beaucoup même : on en compte environ 43.000, qui vont du palais du Louvre à la méconnue église Sainte-Marie-Madeleine à Mézières-en-Brenne (Indre) en passant par tous les menhirs bretons, les lavoirs anciens et les boulangeries centenaires. Si l'amendement voté par le Sénat, prévoyant de demander l'autorisation des architectes des Bâtiments de France pour pouvoir implanter des éoliennes dans un périmètre de 10 km autour d'un monument historique, était confirmé par l'Assemblée nationale, ce serait purement et simplement la fin des éoliennes en France, dénoncent les professionnels de l'éolien.

L'amendement au projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine doit encore passer à l'Assemblée nationale avant d'entrer en vigueur. Les industriels de l'éolien espèrent que les députés reviendront sur le vote des sénateurs. Sans compter que la France est en retard par rapport à ses objectifs alors que la loi sur la transition énergétique prévoit de porter la part des énergies renouvelables à 30 % de la consommation énergétique finale d'ici à 2030, la France peine aujourd'hui à atteindre les 20 %.



Un petit Quizz : que se passe-t-il ailleurs ?

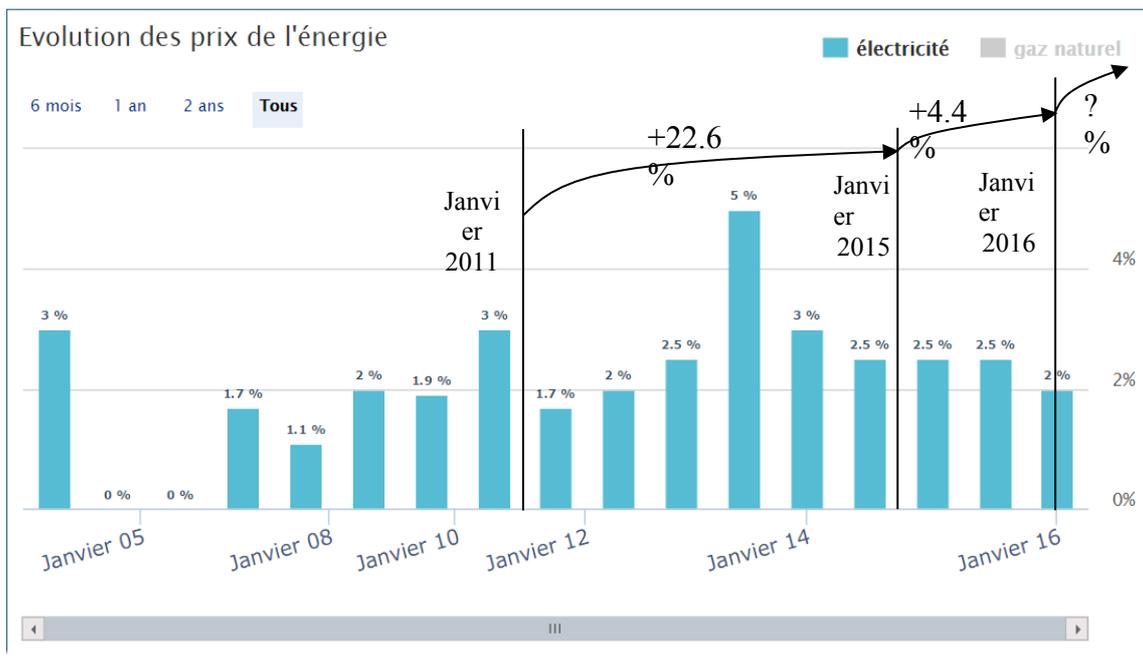
Dans quel pays d'Europe le parlement a-t-il voté à la quasi-unanimité pour une politique énergétique visant à 100% d'énergies renouvelables dès 2030 pour les besoins en électricité et chaleur ?

Quel pays s'est engagé à réduire d'ici 2020 de 34% ses émissions de CO2 par rapport à l'année 1990 en sachant que déjà 40000 cyclistes jouissent de près de 400 km de piste cyclables dans la capitale ?

Quel pays a pour priorité l'appropriation citoyenne et locale de l'énergie éolienne ? En effet, les parcs éoliens y sont obligatoirement détenus à hauteur de 20% à 30% du capital des habitants situés à proximité des éoliennes.

Quel pays interdit depuis 2013 le chauffage au fioul et au gaz dans les constructions neuves ? En 2016, le fioul sera banni dans l'existant.

Depuis quand l'électricité en France n'est pas chère ou, n'augmente pas ?



Lors de son rapport du 18 février 2013, la Commission de Régulation de l'Énergie a confirmé sa prévision d'une hausse nécessaire de la facture d'électricité des ménages français soumis au tarif bleu de l'ordre de 30 % entre 2012 et 2017.

Déjà, entre 2011 et 2015, l'électricité a augmentée de 22.6%

A ce jour, nous sommes donc à un total de 28% d'augmentation en 4 ans seulement.

A contrario du pétrole, nous ne sommes pas prêts de voir baisser le coût de l'électricité.

Pourtant ne dit-on pas que l'énergie nucléaire est super compétitive !!!!

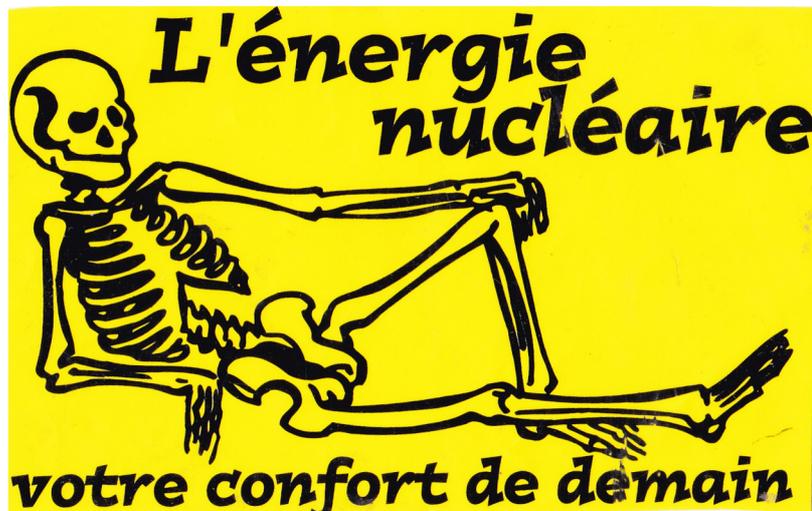
à méditer....
Armel Loupias

Sources et bibliographie :
Revue "La maison écologique"
INSEE
Rubrique planète du journal 20Minutes
Journal Ouest France
BFMTV
Divers fournisseurs d'électricité
60 millions de consommateurs

Réponse au quizz : le
Danemark

Tchernobyl 30 ans plus tard

Bonne nouvelle ! Trente ans après l'accident de Tchernobyl, la radioactivité du césium 137, le radioélément le plus présent dans les retombées, a diminué de moitié. Plus que mille ans à attendre pour qu'on n'en retrouve plus trace dans les denrées agricoles produites sur les territoires contaminés par la catastrophe.. Reste, entre autres, le plutonium. Nous en parlerons pour le vingt quatre millième anniversaire.



Pour la prochaine AG

Le bureau de Serènes sereines lance un appel à contribution pour l'AG du 20 mai : Amenez vos idées et vos propositions d'actions pour faire vivre l'association. Notez dès maintenant la date du 1^{er} et 2 octobre 2016 : Tous à Flamanville pour en finir avec l'EPR là bas et ailleurs.

Assemblée Générale de Serènes sereines

Le vendredi 20 Mai 2016

Salle de la cantine 12200 SANVENSA

À 20H30

Bulletin d'adhésion à SERENES SEREINES Année 2015

A remplir et à renvoyer sous enveloppe, accompagné de la cotisation à Serènes sereines - Mairie - 12200 SANVENSA.

Mettre clairement votre adresse Email

Adhésion familiale (même adresse)

Oui, nous adhérons à Serènes sereines afin de sortir du nucléaire

NOM..... Prénom.....

NOM..... Prénom.....

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Tél :.....

Email :.....

Adhésion familiale (jusqu'à 3 membres) :

total 12€

Date et signature

Date et signatures

Adhésion individuelle

Oui, nous adhérons à Serènes sereines afin de sortir du nucléaire

NOM

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Tél :.....

Email :.....

Adhésion individuelle : 8€

ci-joint un chèque d'un total de€, dont un don de€

Je désire recevoir un reçu